

Le 18 juin 2012



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, depuis jeudi 14 juin une partie des agents communaux se sont mis en grève. **Cette grève, qui s'est déroulée entre les deux tours de l'élection législative à laquelle j'étais candidat suppléant de Malek Boutih, m'a empêché de répondre publiquement aux tracts distribués sur la ville.**

Vous l'aurez compris, cette grève, soutenue par le Front de gauche local et l'UMP, est menée par une minorité qui, loin de vouloir défendre l'ensemble du personnel municipal, souhaite dresser les agents les uns contre les autres.

Et pour preuve ! **Plus de 100 agents municipaux m'ont interpellé** pour me faire part de leur « ras le bol » non pas des syndicats, mais d'une minorité qui a utilisé des moyens inacceptables de pression pour pousser celles et ceux qui souhaitent travailler à se mettre en grève.

Je dis les choses très clairement : si je respecte le droit de grève et le droit syndical, je refuse qu'une minorité (entre 20 et 30 agents sur 300) les utilise à des fins purement personnelles et politiques.

En deux ans, **plus d'un million d'euros** ont été investis pour améliorer les conditions de travail des agents municipaux, malgré un contexte financier difficile de redressement des finances communales. Notre ville a des acquis sociaux plus importants que les villes voisines, notamment grâce à la mise en place d'un plan pluriannuel d'amélioration.

Aujourd'hui, les demandes urgentes formulées par les agents en grève représentent une somme de 500 000 euros, soit 10 % d'augmentation des impôts locaux !

Beaucoup de choses ont été dites aux parents quant à l'accueil de leurs enfants depuis jeudi 14 juin. Face aux tracts mensongers qui ont été distribués sur l'accueil et l'encadrement de nos enfants dans les établissements scolaires, je tiens à rétablir la vérité :

- Les normes d'encadrement sont aujourd'hui largement respectées puisque le nombre d'animateurs encadrants est supérieur à la moyenne départementale ;

- Pour ce qui est de l'accueil des enfants avant et après l'école, il a été décidé par la majorité municipale la construction d'équipements neufs en haute qualité environnementale, indépendants des écoles pour permettre un accueil de qualité et un meilleur respect du rythme de l'enfant ;

>

>

- En attendant cette construction, lors de la réunion à l'école Desnos sur le déménagement des enfants au centre de loisirs, lors des entretiens avec le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves, mais également lors de nos discussions informelles avec les parents, chacun s'est félicité à l'unanimité de la création de ces structures de proximité;

- Dans l'attente de la construction de cette nouvelle structure, les conditions d'accueil dans les écoles, qui permettront notamment aux enfants de goûter à l'heure, ont été validées par l'autorité de tutelle (Direction départementale de la cohésion sociale), validation sans laquelle nous n'aurions pas pu programmer ce transfert.

Pour ce qui concerne la grève, dès le jeudi 14 juin, ma demande d'une réunion de travail avec les syndicats a été refusée catégoriquement, au motif que je devais répondre sur l'instant aux revendications formulées. **Garant des deniers publics, de la préservation des acquis sociaux pour l'ensemble du personnel communal et de la mise en œuvre du programme municipal pour lequel vous nous avez apporté votre confiance, j'assume pleinement la responsabilité d'être en désaccord.**

Le droit républicain doit retrouver toute sa place dans notre ville.

Je ne tolérerai pas une seule intimidation d'un agent vers un autre, plus un seul tract mensonger dans les boîtes aux lettres, ni les propos outranciers tenus à l'encontre des habitants ou des agents.

Vous m'avez confié en 2009 la responsabilité politique de mener à bien le programme municipal sur lequel le suffrage universel s'est exprimé. Je mènerai cette tâche jusqu'au bout avec la seule ambition d'améliorer les conditions de vie de chacune et chacun, quelle que soit sa sensibilité politique. Vous serez les seuls juges des résultats obtenus.

Vous pouvez compter sur ma détermination.

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis

Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge

